

Septembre
2019

n°260

Compte-rendu
de la réunion du
11 septembre
2019

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Marina VILLARD
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

Absents excusés

- Karen BONNIER
- Olivier BONNEFOY
- Isabelle PONCET

▪ Visite et point sur les travaux de la cantine :

Les travaux ont été réceptionnés le 30 août ainsi, dès la rentrée, Simone Mazenod a pu investir cette nouvelle cuisine pour confectionner les repas des enfants. Quelques petits travaux et achats sont encore nécessaires pour que l'opération soit complètement terminée mais dans l'ensemble c'est un chantier qui s'est bien déroulé. Nous remercions les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage qui se sont particulièrement consultées et investies pour que tout soit prêt à la rentrée.

▪ Approbation du Contrat Enfance Jeunesse :

Le contrat enfance jeunesse est arrivé à échéance le 31 décembre 2018. Un travail avec la CCMDL est réalisé depuis le début d'année pour que la commune puisse être intégrée au nouveau contrat enfance jeunesse 2019-2022 signé avec la CAF du Rhône. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat.

▪ Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCMDL :

Le Programme Local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui définit, pour 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements ». L'élaboration du PLH relève d'une démarche volontaire de la communauté de communes mais chaque commune doit donner son avis. Après avoir pris connaissance des grandes lignes de ce PLH, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

▪ Personnel :

Le Conseil Municipal décide de mettre en place une petite commission pour travailler sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

La commune avait mandaté le Centre de Gestion pour mettre en concurrence les assurances pour les risques statutaires mais également pour proposer aux employés un régime de prévoyance et de santé.

Après analyse des propositions, le Conseil Municipal décide de ne pas s'engager pour l'assurance des risques statutaires et pour la prévoyance car les contrats déjà en place sont plus intéressants. Pour la santé, les employés seront consultés afin de savoir s'ils pourraient être intéressés par les contrats proposés.

Nelly Viricel informe le Conseil Municipal de sa demande de mutation au conseil départemental. La procédure de recrutement pour son remplacement sera lancée au plus tôt.

▪ PLU :

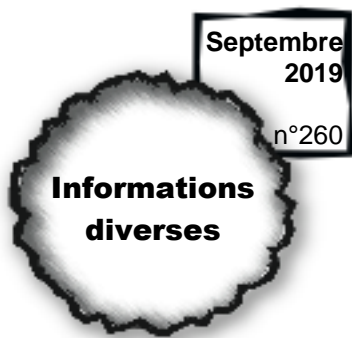
Le cabinet Aptitudes Aménagement a transmis le dossier du projet définitif. Le Conseil décide de programmer une réunion pour reprendre tout le document et s'assurer que tous les éléments travaillés au cours de ces années sont bien présents.

▪ Questions diverses :

- Travaux bâtiments : Durant l'été, la réfection de la toiture et de la zinguerie du préau de l'école a été réalisée ainsi que la peinture du mur de la cuve à fioul et des fenêtres des primaires. Les façades de la maison paroissiale, de la bibliothèque et du SAS du gymnase ont été nettoyées par Forez nettoyage.

- Eau : Une nouvelle fuite a été détectée et réparée à la sortie du réservoir de Paqueroux. Une coupure d'eau sera nécessaire pour permettre le changement des derniers branchements en plomb de la commune qui se trouvent sur la Grand'Route. Ces travaux seront réalisés début octobre.

- Voirie : Des verrins adaptables seront commandés pour réparer le chargeur du tracteur. Les travaux de voirie devraient débutés la dernière semaine de septembre.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **octobre 2003**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Congés :**

Le secrétariat de mairie sera fermé le **jeudi 17 octobre après-midi**, le **vendredi 25** et le **jeudi 31 octobre**.

✓ **Travaux d'eau sur la Grand'Route :**

Les travaux de reprise des derniers branchements en plomb sur le réseau d'eau se dérouleront **du 30 septembre au 4 octobre**. Ils entraîneront de nombreuses perturbations **sur tout le réseau** (coupures d'eau, baisses de pression, eau sale,..). Nous vous invitons à prendre des mesures en conséquence.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

✓ **Offres d'emploi :**

La population de la commune de Grammond sera recensée en 2020. L'enquête de recensement aura lieu en janvier et février. La commune est à la recherche de **2 agents recenseurs** pour effectuer cette mission qui consiste à :

- suivre la formation initiale de 2 demi-journées
- distribuer les imprimés d'enquête auprès de toute la population de Grammond
- récupérer ces imprimés et vérifier avec les personnes que les questionnaires sont bien remplis
- classer les dossiers
- rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal

Pour effectuer cette mission, il est obligatoire d'avoir un permis de conduire. Il faudra faire preuve d'autonomie, respecter la confidentialité des données collectées et le secret professionnel, avoir le sens des responsabilités et de l'organisation, être disponible en soirées et les samedis. Une connaissance géographique de la commune serait également appréciée.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie au 04 77 20 87 38.

La commune recherche également une personne pour le poste de **secrétaire de Mairie**, l'offre est consultable sur www.emploi-territorial.fr

✓ **Inauguration :**

Le Conseil Municipal convie tous les habitants de Grammond à l'inauguration des divers travaux réalisés sur la commune lors de ce mandat : Aménagement de la **Rue de la Passementerie**, réfection de la toiture et de la verrière du **Gymnase** et aménagement de la **cantine scolaire**. Elle aura lieu le

Samedi 30 novembre à 10h30
à la salle d'œuvre.

Un vin d'honneur clôturera cette matinée.

✓ **Préparation élections municipales :**

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Depuis toujours, à Grammond, on s'appuie sur la démocratie et c'est pour cette raison que j'encourage toutes les personnes qui ont envie de s'investir pour notre commune mais aussi dans les différentes commissions de la Communauté de Communes à se faire connaître dès maintenant en mairie. Début 2020, des réunions d'informations et d'échanges seront organisées.

Patrice Cartéron